

PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE TRIENNALE
DE
L'ARCHIDIOCÈSE DU CANADA



VICTORIA, COLOMBIE-BRITANNIQUE
26 -30 JUILLET 20010

Version française abrégée

Séance plénière I

Mardi 27 juillet 2010 10 h 30

1. La Séance plénière a commencé avec l'arrivée et les salutations de Sa Béatitude le Métropolitain Jonah. Elle s'est ouverte avec le chant « Roi céleste ».

2. Ouverture des Séances plénières

Mot de bienvenue, informations et instructions livrés par le chancelier, l'higoumène Alexander (Pihach).

Salutations de Mgr Seraphim.

3. Nomination des officiels de Séances plénières [Higoumène Alexander]

3.1 Officiels : Le Père Lawrence Farley et le professeur David Goa ont été nommés vice-présidents pour représenter respectivement les membres du clergé et les laïcs.

Secrétariat : Le Père Andrew Piasta, le sous-diacre Peter Choi, Dan Steenburgh, Lorraine Greer, Sonya Applegate, Mark Northly, Leanne Parrot.

4. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée (Ottawa - 2007)

Le procès-verbal de la dernière Assemblée tenue en 2007 à Ottawa en Ontario a été adopté par le Conseil archidiocésain.

5. Programme de l'Assemblée – Adoption du et ajouts au Programme

Adoption du programme proposée par le Père John Tkachuk et appuyée par Mark Patasky. La motion est adoptée à l'unanimité.

6. Allocution & Rapport de l'évêque diocésain [Son Éminence Monseigneur Seraphim]

Son Éminence a indiqué que son rapport, si détaillé soit-il (plus de 40 pages), ne reflète pas pleinement la vie de l'archidiocèse. Il a attiré l'attention des délégués sur le thème de l'Assemblée et a parlé brièvement de notre appel à servir ceux qui nous entourent. Il a fait mention du Plan stratégique de l'ÉOA qui doit faire l'objet de l'allocution du Révérend Michael Oleksa à un moment ultérieur de l'Assemblée. Il a indiqué qu'il est important de reconnaître nos erreurs et de vivre par la suite une vie de repentir. Soulignant notre besoin de prier les uns pour les autres, il a parlé de la mise à jour de la liste relative à la prière d'intercession. Il a précisé que le Bureau archidiocésain serait établi à Ottawa mais que

l'archevêque demeurerait dans sa résidence actuelle. Il a rappelé que : « L'évêque et le diocèse sont un. Il n'y a pas de distinction entre les deux. » Il a reconnu les importantes contributions apportées par Vladika IRÉNÉE depuis son ordination en tant qu'évêque vicaire. Il a brièvement fait mention du travail de IAST et indiqué que les paroisses n'avaient pas saisi ce qu'est le principe des premiers fruits. Vladika a indiqué que la première version bilingue de la Divine Liturgie célébrée avec un hiérarque est maintenant disponible. Enfin, il a exhorté l'Assemblée à se souvenir de notre histoire canadienne.

7. Nomination du chancelier, du trésorier et des secrétaires [Mgr Seraphim]

Chancelier : Higoumène Alexander (Pihach)

Trésorier : Nikita Lopoukhine

Secrétaire archidiocésain : Protodiacre Nazari Polataiko

Secrétaire de l'Ouest : Mark Patasky (pour les trois prochaines années ou jusqu'à la prochaine Assemblée)

8. Allocution de l'évêque vicaire [Mgr Irénée]

Son Excellence a émis une réflexion quant à l'entrée en fonction d'un ministre épiscopal. Son ministère se précise peu à peu et il explore ses responsabilités en tant que pasteur de l'archidiocèse. Il a parlé de ses déplacements et expériences en tant qu'évêque vicaire jusqu'à ce jour. Mgr Irénée a remercié les fidèles et les membres du clergé pour leur soutien et il a souligné l'aide et les encouragements que lui a dispensés Mgr Seraphim : « J'ai eu un bon enseignant en la personne de Son Éminence Seraphim. »

9. Rapport du chancelier [Higoumène Alexander (Pihach)]

Dans son rapport, le Père Alexander a mis l'accent sur deux points :

a) Assurances

i) Assurance de biens et de responsabilité civile : En ce domaine, les compagnies d'assurance modifient leurs politiques et stratégies d'offres de services; il est important que les paroisses soient au courant des détails et de l'étendue de la couverture de leurs polices d'assurance actuelles et qu'elles les revoient, afin de s'assurer que leurs présents contrats leur offrent la couverture désirée.

ii) Assurance-emploi : Le nombre de membres du clergé qui contribuent à notre plan d'assurance-emploi est peu élevé. Il est donc difficile d'offrir un plan effectif à un coût raisonnable. Un examen de la question doit être fait en vue de trouver de quelles manières se joindre à d'autres Églises canadiennes pour établir une police de groupe incluant plus de participants.

b) Le clergé

i) Vocations à la prêtrise : Nous devons prendre en considération ce fait, à savoir que dans peu d'années, un nombre important de membres du clergé atteindront l'âge de la retraite ou cesseront le travail pastoral à plein temps. Il nous faut pouvoir les remplacer, ainsi que doter les nouvelles missions de membres du clergé.

ii) Soutien aux et perfectionnement des membres du clergé : L'Archidiocèse doit trouver des moyens de faciliter la formation continue et le développement professionnel de ceux qui sont au service de l'Église. Le « bien-être des membres du clergé » contribue à la bonne condition de l'Archidiocèse.

10. Les rapports des secrétaires

10.1 Le secrétaire de l'Ouest [Mark Patasky]

Mark Patasky a remercié Vladika SERAPHIM de lui avoir donné l'occasion de travailler avec lui. Le poste de secrétaire de l'Ouest a été rétabli en janvier 2010 vu l'ampleur géographique de l'Archidiocèse. Ce poste est rattaché à l'administration archidiocésaine. Le Bureau de l'Ouest a sa propre ligne de télécopieur, avec location à la cathédrale St. Herman of Alaska d'Edmonton en Alberta. Une ligne téléphonique sera installée sous peu. Un rapport en ligne sera disponible dans trois mois sur le site Web archidiocésain.

10.2 Secrétaire épiscopal [Protodiacre Nazari Polataiko] (*voir version anglaise*)

11. Désignation du Comité des nominations

NOMINATIONS POUR LE CONSEIL ARCHIDIOCÉSAIN

Les doyens actuels de l'Archidiocèse du Canada sont :

Père Anatoly Melnyk (QC & Maritimes)

Père Oleg Kirilov (ON)

Père Rodion Luciuk (MAN -SK)

Père Wasyl Kolega (AB)

Père Michael Fourik (CB).

Un autre membre du clergé doit être mis en nomination.

Les représentants laïques :

D^r John Hadjinalaou (QC & Maritimes)

M. Boris Krieger (ON)

M. David Grier (SK)

Diacre Matthew Francis (AB)

Mme Maria Campbell (CB).

Un autre représentant laïque doit être mis en nomination.

De plus, trois représentants au Comité de contrôle et deux représentants pour IAST doivent être mis en nomination.

Les mises en nominations doivent être apportées au **Comité des nominations qui est composé du chancelier et des secrétaires.**

La Séance plénière a été clôturée à 12 h 20.

Séance plénière 2
Mardi 27 juillet 2010 14 h 00

12. Rapport du trésorier

Le rapport du trésorier n'a pas été livré sous la forme d'un/d'une « rapport/discussion » formel(le). Il a été présenté sous la forme d'un atelier interactif des « premiers fruits » animé par Maryanne Lopoukhine avec le concours du diacre Gregory Scratch.

Maryanne Lopoukhine a présenté les objectifs de la séance : 1) Les points seront présentés sous une forme interactive permettant aux participants non seulement de recevoir les informations contenues dans le rapport, mais également d'y réfléchir, d'en discuter et d'en faire une évaluation. On espère que les idées générées par une telle introspection pourront permettre de saisir jusqu'à quel point notre compréhension et pratique quant à « l'intendance chrétienne orthodoxe » sont étroitement liées à la fonction, à la vie et à l'accomplissement de la vision de notre Archidiocèse. 2) Cette discussion se poursuivra avec les participants au cours des prochains jours que durera l'Assemblée et les délégués, de même les membres du clergé, pourront faire part de ces idées à leurs paroisses.

Le diacre Gregory Scratch a mentionné que le « Programme d'intendance » établi depuis les dernières deux décades dans l'Archidiocèse n'a pas connu un plein succès, principalement parce que nous avons oublié être l'Église et non pas une « organisation non gouvernementale ». Nous devons envisager notre compréhension de l'intendance non pas à la manière du monde, mais selon la manière et la perspective avec lesquelles elle l'a été par l'Église primitive et qui nous sont présentées dans le Nouveau Testament. Nous devons nous réapproprier cette perspective : i) nous sommes la même Église que celle présentée dans les Actes des Apôtres et dans le Nouveau Testament, nous faisons face aux mêmes problèmes et aux mêmes solutions en Christ; ii) les communautés (paroisses) ne sont pas indépendantes les unes des autres – nous ne faisons pas « cavalier seul », mais devons mettre en commun nos dons et nos ressources en tant que Corps du Christ; iii) l'intendance ne consiste pas à rencontrer des besoins financiers mais elle est plutôt l'offrande des prémices et du meilleur de ce dont le Seigneur nous a gratifié, une offrande faite sans réticence ou avec un sentiment de contrainte mais dans l'action de grâces.

Rapport du trésorier [Nikita Lopoukhine]

i) Dans son analyse des trois dernières années, le trésorier a signalé des différences importantes dans la catégorie « Différence revenus/dépenses » des tableaux montrant le détail des revenus et des dépenses. En 2007, les revenus ont augmenté suite à un apport de plus de 64 000\$ dû à une levée de fonds spéciale faite pour l'évêque auxiliaire. L'année suivante (2008) a connu une importante baisse de revenus suite à l'achat de l'actuelle résidence de l'évêque,

ainsi qu'à une augmentation du salaire de Mgr Seraphim. En 2009, un nombre de levées de fonds spéciales a modifié à la hausse le profil des revenus.

ii) Faits saillants des 3 dernières années

a) La formation de IAST (Intendants Archidiocésains Saint-Tikhon) - a été réalisée pour rencontrer le manque de revenus diocésains nécessaires au financement des programmes et des réponses aux besoins résultant de la mise en œuvre des résolutions prises par les Assemblées archidiocésaines. Un bon exemple de cela est l'embauche d'un secrétaire épiscopal. Les fonds provenant de IAST ont finalement permis la mise en œuvre d'une résolution passée en 1993.

b) Appel au profit de Fair Haven – Presque deux décades se sont écoulées depuis que des rénovations importantes ont été apportées aux édifices administratifs à Fair Haven. Le toit devait être réparé et un appel spécial a été lancé en 2009. Un montant de 6 169,78\$ a été reçu. Ce montant a suffi à couvrir le coût des dépenses de base mais s'est avéré insuffisant pour des réparations complètes devenues si nécessaires. Il est à noter que la réponse à l'appel a été faible et que la plupart des contributions ont consisté en dons de la part des fidèles qui assistent aux célébrations tenues à la chapelle St. Silouan.

c) Levée de fonds pour l'évêque auxiliaire – La réponse des fidèles du diocèse a été positive. Plus de 65 000\$ ont été recueillis et d'autres sommes d'argent continuent de rentrer peu à peu; cependant, maintenant que nous devons assurer notre support à un évêque auxiliaire, les fonds commencent à diminuer. Considérant le taux actuel des dépenses, les fonds seront complètement épuisés dans quatre ans. Nous devons sérieusement nous pencher sur cette question pour trouver une manière de rencontrer les dépenses encourues pour l'évêque auxiliaire.

d) Achat d'une automobile – Un appel a été lancé aux paroisses. Neuf personnes seulement ont répondu. Depuis les 3 dernières années, le montant total reçu a été de 5 500\$. S'il n'y a pas de réponse pour rencontrer cette dépense, l'Archidiocèse aura à couvrir un déficit de 29 000\$ au cours des 5 prochaines années.

e) Secrétaire épiscopal - IAST a pu réunir le montant servant à couvrir un « salaire de base très minimal » (guillemets ajoutés) pour le secrétaire épiscopal. L'Archidiocèse couvre également d'autres dépenses d'environ 3 000\$.

f) Visite de l'icône Pochaïv au Canada à l'automne 2009 – Le Comité administratif archidiocésain, des paroisses et des groupes non diocésains ont fait des dons au montant de 42 880\$. Par sa présence, l'icône a été une source de grâce merveilleuse et son rayonnement a été exceptionnel, mais cette question

demeure : « Tenir des événements spéciaux est-il le meilleur moyen de rencontrer des obligations financières? »

iii) Contributions paroissiales

Les tableaux 4, 5, 6 montrent des contributions de 144 000\$, 148 000\$ et 160 000\$ allant de 2007 à 2009 respectivement. Ces chiffres sont trompeurs en ce sens que dans ces contributions sont inclus des fonds destinés à d'autres fins, ce qui signifie qu'ils n'ont pas entièrement été consacrés à rencontrer les dépenses opérationnelles. En retranchant ces fonds affectés à des fins particulières, le montant consacré aux dépenses opérationnelles réelles serait de 140 000\$, 145 000\$ et 158 000\$. Il est à noter qu'en 2008, la rentrée d'argent provenant de l'accueil du Concile de toute l'Amérique et, en 2009, de celle de l'icône Pochaïv s'est élevée plus de 31 000\$. Au bout du compte, on constate que les contributions archidiocésaines diminuent sur une base annuelle.

Outre ces commentaires, le trésorier a dit avoir vérifié le site Web public de Revenu Canada et constaté que le total des montants combinés des revenus rapportés en 2008 par les 25 paroisses les plus importantes de notre diocèse s'élevait à 2,3 millions de dollars. Si ces paroisses avaient versé 10% de leurs revenus, un montant de 238 000\$ aurait pu être consacré aux dépenses opérationnelles, soit environ 80 000\$ de plus que les contributions archidiocésaines reçues en 2008. Il semblerait que si chaque paroisse contribuait selon le principe « 10% du revenu brut », l'Archidiocèse pourrait facilement rencontrer ses dépenses actuelles et envisager des engagements futurs. De cette manière, il ne serait plus nécessaire de faire des appels spéciaux ou de faire appel à IAST.

Questions (Père Rodion Luciuk) : *Combien reste-t-il d'argent dans notre compte? Retirons-nous de l'argent d'un certain fonds de réserve en cas de déficit?*

Réponse (Trésorier) : *Dans le compte courant, environ 40 000\$. Il y a aussi un fonds de réserve de 35 000\$. Nous puisons effectivement à ce fonds de réserve pour rencontrer des obligations. Une fiche de contrôle courante a été tenue, nous sommes donc au fait de nos obligations. (Il montre la feuille Excel du Bilan 2009). Le seul emprunt non remboursé est celui de l'automobile. Au bout du compte, il nous reste 136 753\$ (fonds affectés à des fins particulières encore à être distribués).*

Question (Lorne Pinkerton) : *Si quelqu'un fait un don pour l'automobile, cela veut-il dire que ce don peut ou non être utilisé pour payer l'automobile?*

Réponse (Trésorier) : *Non, si vous précisez que c'est un don pour l'automobile, ce sera indiqué et le don sera utilisé à cette fin.*

La séance s'est poursuivie avec la suite de l'atelier des « premiers fruits ». Les participants ont fait un tableau chronologique montrant le développement de l'Archidiocèse depuis les cent dernières années et on leur a demandé de déterminer la raison de la croissance de l'Archidiocèse, ainsi que la dynamique de cette croissance. La discussion a montré qu'une présence stable et attentive du chef de file épiscopal, une emphase mise sur l'évangélisation et l'éducation, un effort de communication dans la langue et la culture des gens, une bonne volonté à partager son temps, de même que son argent et ses talents, la reconnaissance des succès passés et le renouvellement de la vision évangélique ont contribué à la croissance de l'Église au cours du siècle passé. La présence et la stabilité de l'épiscopat, en la personne de Mgr Seraphim, au cours des deux dernières décades a eu comme résultats, dans l'Archidiocèse, une administration attentive et un sens d'unité. Les fidèles ont adhéré à la vision missionnaire des premiers missionnaires venus en Amérique du Nord. L'usage et l'adoption des langues officielles du Canada a incité les Orthodoxes de naissance à revenir à l'église, tout en rendant accessibles nos enseignements à plusieurs non Orthodoxes. Il a été demandé aux participants de préciser leurs espoirs en regard de l'Archidiocèse. Le consensus s'est fait autour de la vision d'un plus grand engagement à proclamer la Foi orthodoxe et d'un plus grand effort et soutien apportés à l'établissement de communautés vivant cette Foi. Les éléments identifiés jugés nécessaires au maintien et la poursuite de cette croissance sont : rayonnement et éducation, ministères auprès des personnes de tous âges et celles dans le besoin, établissement de communautés monastiques et institutions caritatives, ainsi que l'unité des juridictions orthodoxes. L'accent a ensuite été mis sur les barrières que nous rencontrons, alors que nous essayons de concrétiser cette vision. Les cinq catégories d'éléments vus comme des barrières à cette vision sont : incapacité d'adhérer et de s'adapter à la culture et à la société dans laquelle se trouve l'Église, un manque d'éducation, la force du sécularisme et l'apathie de la part des croyants, le manque d'unité entre les juridictions orthodoxes et le manque de ressources, en particulier des ressources financières.

En mettant l'accent sur les finances et les dons, il a été demandé aux participants de décrire de quelle manière leur paroisse contribue à l'Archidiocèse. Les résultats sont :

1. Premiers fruits - 22
2. Autres % - 5
3. Montant fixe annuel - 5
4. Derniers fruits - 2
5. Autres façons de calculer - 5
6. Pas de contribution – 3

Il a été mentionné que ce sondage visait à faire émerger la tendance et l'attitude générales quant à la contribution faite à l'Archidiocèse et que le but de l'exercice était le partage et la comparaison d'informations avec les autres paroisses, non pas la cueillette de chiffres exacts.

À la fin de l'atelier, les participants ont suggéré des moyens d'abattre les barrières qui contribuent au maintien d'un sens peu élaboré de l'intendance et des engagements à l'endroit de l'Archidiocèse. L'Archidiocèse doit aider les paroisses à créer et à suivre un plan ou un système, ainsi que trouver des manières d'offrir des outils au moyen desquels ses paroisses puissent atteindre le taux de contribution de 10%. Les fidèles devraient recevoir un enseignement leur permettant de comprendre que le don est une vérité scripturaire et une part de la vie spirituelle orthodoxe. Les paroisses devraient travailler conjointement avec d'autres paroisses de leur région, afin de promouvoir, les unes auprès des autres, l'importance de verser la dîme et d'être une source d'inspiration en devenant un exemple les unes pour les autres.

La Séance plénière a été clôturée à 14 h 05.

Séance plénière 3
Mercredi 28 juillet 2010 10 h 30

Archiprêtre Lawrence Farley – Vice-président

La séance commence avec la prière d'ouverture : « Roi céleste ».

13. Mises en nomination et élections

Les mises en nomination et les élections pour le Conseil archidiocésain, les Comités et représentants ont été annoncées. L'higoumène Alexander a donné la définition de « délégué ayant droit de vote » et a présenté la liste provisoire des candidats :

13.1 Comité de contrôle

EN NOMINATION :

M. German Obedov – Cathédrale Holy Resurrection, Vancouver CB

M. Doug Patasky – Cathédrale St. Herman, Edmonton, AB

Père Rodion Luciuk – Paroisse St. Mark the Evangelist, Yorkton SK

M. Obedov en tant que président

ACCLAMÉS PAR LES DÉLÉGUÉS AYANT DROIT DE VOTE

13.2 REPRÉSENTANTS DES OPÉRATIONS DU COMITÉ IAST

EN NOMINATION :

Représentant de l'Est : Sous-diacre Jeremy Scratch

Représentant de l'Ouest : Sous-diacre Jessie Isaac

ACCLAMÉS PAR LES DÉLÉGUÉS AYANT DROIT DE VOTE

13.3 MEMBRES DU CLERGÉ & DÉLÉGUÉ LAÏQUE AU CONSEIL ARCHIDIOCÉSAIN

DÉLÉGUÉS MEMBRES DU CLERGÉ EN NOMINATION :

Archiprêtre Philip Eriksson - St. Herman of Alaska, Edmonton

Père Anthony Estabrooks - Theotokos of Lifegiving Spring, Winnipeg

Père Justin Hewlett - St. John of Shanghai, Vancouver

Higoumène Peter Kondratiev - Père John Tkachuk - Sign of Theotokos, Montréal

DÉLÉGUÉS LAÏQUES EN NOMINATION :

D^r Peter Choi

D^r David Goa

Diacre Gregory Scratch

M. Pavel Sorokin

14. Autres Rapports & Rapports déposés mais non présentés

Le Père Farley a attiré l'attention sur les rapports qui ont été soumis à l'Assemblée mais n'ayant pas de présentateur. Mgr Seraphim a mentionné que le rapport du Père John Gillions concernant les Relations œcuméniques n'est pas dans le manuel mais qu'il sera publié sur le site Web.

14.1 Rapports des doyennés. *(voir version anglaise)*

14.2 Rapport du Conseil métropolitain [David Grier] *(voir version anglaise)*

14.3 Séminaire St. Vladimir [Archiprêtre Chad Hatfield]

Le Séminaire St. Vladimir a connu un changement au niveau de sa structure de direction. Le Père John Behr est maintenant le doyen et le Père Chad Hatfield occupe le poste de chancelier. En plus de cette modification administrative, le Séminaire a déployé des efforts pour prendre le « virage vert » et lève présentement des fonds pour injecter un montant égal à celui de la subvention en vue de transformer le campus en modèle solaire. Le Père Hatfield a noté la présence d'un nombre de diplômés du SSV et a mis au défi l'Archidiocèse du Canada de lever des fonds pour une bourse d'études destinée au soutien financier de ses séminaristes. Le Séminaire St. Vladimir est prêt verser exactement le même montant que celui recueilli par l'Archidiocèse à cet effet. Le Père Anthony et l'Institut St. Arseny ont été invités à un partenariat avec St. Vladimir.

14.4 Publications

14.4.1 Le Messenger orthodoxe canadien [Mère Sophia]

À ses débuts il y a vingt ans, le Messenger avait pour mandat d'être un moyen de communication à l'adresse des membres de notre Archidiocèse et un moyen pour rejoindre des lecteurs au-delà de notre Archidiocèse. Depuis lors, la nouvelle technologie, en particulier le web et le blogage, a peu à peu pris le relais des média conventionnels. Il semble que le Messenger tel qu'il est présentement soit en crise. Pour qu'il puisse poursuivre ses activités, une restructuration du comité de rédaction s'avère nécessaire, en particulier une réduction du fardeau éditorial reposant sur les épaules de Vladika Seraphim qui revoit et donne sa bénédiction pour la publication des articles et qui voit à déterminer l'objectif et le contenu de la revue. Il est temps de revoir le mandat du Messenger et de faire l'évaluation du rôle et du profit à tirer d'un moyen de communication imprimé pour l'Archidiocèse.

14.4.2 L'Église orthodoxe (revue trimestrielle de l'ÉOA)

[Archiprêtre Alexander Garklavs]

Compte tenu des restrictions financières auxquelles fait face la chancellerie, le Conseil métropolitain a décidé qu'il était impossible d'imprimer et d'envoyer des copies de ce bulletin d'information à tous les membres de l'ÉOA. Initialement, la

décision de le publier seulement en ligne avait été prise. Cependant, il a été mentionné que plusieurs personnes n'ont pas ou n'utilisent pas les ordinateurs. On a donc décidé d'imprimer un format réduit de la revue, sans la publication des changements au niveau des membres du clergé. Dorénavant, cette version sera publiée sur le site Web. Des envois en nombre aux paroisses remplaceront les envois individuels et, dans un futur proche, la possibilité de souscrire à un abonnement sera offerte. Il faudra peut-être rechercher la meilleure façon de distribuer efficacement les copies aux membres de chaque paroisse.

14.5 Les Ministères à la jeunesse et aux jeunes adultes [Diacre Matthew Francis]

Le ministère et le rayonnement auprès de la jeunesse se fait de différentes façons : par exemple, les groupes jeunesse en paroisse, les camps paroissiaux, les groupes jeunesse sur les campus, Projet Mexico. Il est important de répéter aux jeunes qu'ils ne sont pas seulement « l'Église de demain », mais qu'ils sont les membres du Corps du Christ ici et maintenant et que, tout comme leurs frères et sœurs aînés, ils sont appelés à traduire en actes, selon leurs capacités, leur appartenance pleine et entière.

15. Amendements aux Règlements administratifs – remis à la Séance plénière 4

16. Rapport des mises en nomination pour le Conseil et élections
La liste provisoire des candidats a été présentée au début de cette séance. Les candidats en nomination pour le Comité de contrôle et les représentants des opérations du Comité IAST ont été élus par acclamation. Le membre du clergé et le délégué laïque pour le Conseil archidiocésain ont été élus au scrutin secret.

Résultats :

Membre laïque élu : D^r Peter Choi

Membre du clergé élu : D^r John Tkachuk

17. Rapports du Comité de contrôle et du représentant de IAST

17.1 Comité de contrôle [Archiprêtre Rodion Luciuk]

Les registres financiers de l'Archidiocèse « ont été trouvés raisonnablement en bon ordre ». Même si tel est le cas, suite à une consultation auprès de Kosta Stavrianeas, « des insuffisances ne permettent pas un audit complet ». Le logiciel de comptabilité doit être mis à jour. Une mise en œuvre des recommandations faites par M. Stavrianeas lors de la dernière Assemblée est fortement recommandée au Conseil archidiocésain, les fonctions du trésorier devraient être élargies et l'Archidiocèse devrait être prêt pour la vérification de ses registres.

Nikita Lopoukhine mentionne à l'Assemblée que l'Archidiocèse utilise le logiciel de comptabilité recommandé depuis environ un an et demi.

En réponse à une question, le Père Rodion dit à l'Assemblée que le coût d'un audit s'élève à environ 4000\$-5000\$. Il s'agira du premier audit, celui qui coûte toujours plus cher. Le nouveau comité verra à ce qui reste à faire en vue d'aider à la préparation de l'audit.

17.2 IAST [Diacre Gregory Scratch]

IAST a été officiellement lancé lors de la dernière Assemblée diocésaine. Depuis lors, c'est IAST qui a apporté les contributions financières les plus importantes à l'Archidiocèse. Ce qu'il y a de remarquable à propos de IAST, c'est que ses membres représentent un très petit pourcentage des membres de l'Archidiocèse et qu'en moyenne, la contribution financière mensuelle s'élève à environ 30\$. Ce revenu a contribué à pouvoir finalement embaucher un secrétaire épiscopal à temps plein. IAST en est encore à raffiner sa structure organisationnelle : si son rapport avec le Conseil archidiocésain a été assez bien défini, son fonctionnement avec les prêtres et les paroisses en est encore à un stade de développement. L'objectif pour les trois prochaines années est d'atteindre le nombre de 300 membres. IAST propose un plan décennal dont le but est de pouvoir, au bout de ce temps, fournir une aide financière aux séminaristes, ainsi que contribuer financièrement à la mise en œuvre d'une structure de doyenné efficace. IAST a conscience des craintes au sujet de son existence, en ce sens que la raison de cette existence pourrait ne plus être centrée sur les « principes d'intendance » ou sur des budgets paroissiaux moindres. En ce moment, il semble que IAST s'avère être un moyen de combler le déficit financier de l'Archidiocèse, mais il est prêt à disparaître lorsque les fidèles des paroisses assumeront la responsabilité d'apporter leur soutien à l'Archidiocèse.

18. Exposé de FOCUS (ACOUS) en Amérique du Nord [Père Justin Matthews]

Association des Chrétiens orthodoxes unis pour le service

Le Père Justin a fait une présentation au sujet du ministère, de la mission et de la vision de ACOUS en Amérique du Nord. ACOUS existe parce qu'elle est en lien avec notre appel en tant que Chrétiens. Nous devons accueillir les pauvres et ceux dans le besoin de manière concrète. Nous devons nous demander de quelle manière nous pourrions aller activement à la rencontre des personnes dans le besoin. Nous avons besoin d'une stratégie concrète. Comment mettre en œuvre la solidarité – « être avec », afin de rejoindre ceux qui sont dans le besoin? Nous pouvons servir dans cinq secteurs principaux contribuant à la reprise en main de la vie : nourriture, formation professionnelle, vêtement, écoute compréhensive et hébergement. ACOUS accomplit son ministère de trois manières :

1. Établissement de Centres ACOUS. Il y en a à présent sept. Les Centres ACOUS prévoient et rencontrent les besoins des personnes, tel nourriture et hébergement, aide dans les activités quotidiennes, orientation et éducation, etc. Le Centre ACOUS se veut un lieu de rencontre où l'on peut commencer à établir des relations avec ceux qui sont dans le besoin.
2. Partenariat d'ACOUS – en partenariat avec et apportant un support aux autres organismes d'aide sociale, soit par exemple le Centre Saint Maria Centre de Victoria. En lien également avec les travailleurs sociaux orthodoxes.
3. Initiative ACOUS en regard de la paroisse – apporter aux paroisses l'aide nécessaire leur permettant d'adhérer au ministère de ACOUS. « ACOUS en boîte » : cette initiative d'ACOUS est une trousse d'informations destinée à la paroisse voulant mettre en œuvre des ministères de rapprochement; elle offre une description étape par étape du processus permettant de lancer ces ministères. On espère qu'éventuellement, l'Église orthodoxe sera davantage connue pour son œuvre auprès des pauvres que pour ses festivals.

La Séance plénière a été clôturée à 12 h 50.

Séance plénière 4

Jeudi 29 juillet 2010 12 h 30

D^r David Goa Lay – Vice-président

La séance commence avec la prière d'ouverture : « Roi céleste ».

L'higoumène Alexander a signalé que des photographies, fournies par l'ambassade ukrainienne et ayant pour thème « Le rôle de la femme dans l'Orthodoxie », sont exposées sur le lieu de l'Assemblée. Les paroisses peuvent avoir accès à cette exposition par l'intermédiaire du protodiacre Nazari.

19. Suite des Rapports

19.1 Département du service chrétien et de l'aide humanitaire [Maryann Lopoukhine]

Le département appelé auparavant Département des Ministères laïques est désormais connu sous le nom de Département du service chrétien et de l'aide humanitaire. L'objectif visé par ce département est la promotion de l'implication des membres du clergé et des laïcs en vue de prodiguer des soins aux autres selon les enseignements évangéliques et la tradition de l'Église. Son rôle est de consolider et de développer les ressources pouvant aider les paroisses à exercer ce ministère. Ce département concentre son attention sur quatre secteurs : vie paroissiale, ministères de rapprochement, éducation à l'intendance et vie de famille. « Le guide des ressources » est toujours utilisé, s'enrichit continuellement de nouvelles additions et est offert aux personnes voulant l'utiliser. Quelques-uns des projets présentement en cours sont : conférences et ateliers des ministères paroissiaux, partenariat avec Church World Service (Service à l'Église mondiale) et IOCC (Œuvres de bienfaisance chrétiennes orthodoxes internationales), développement des ministères relatifs aux visites et œuvres en milieu carcéral, ainsi qu'une étude concernant l'accessibilité aux personnes handicapées. Des formulaires ont été remis aux délégués pour aider à mettre à jour nos dossiers archidiocésains en ce qui concerne l'accessibilité aux personnes handicapées dans nos paroisses.

19.2 Comité de l'enseignement théologique [Higoumène Alexander]

Ayant reconnu le besoin d'élaborer un programme visant la préparation et le soutien à l'éducation et à la formation des membres du clergé, ainsi que des éducateurs et chefs de file laïques, le Comité de l'enseignement théologique a été reconstitué cette année avec la bénédiction de Vladika Seraphim. Nous espérons aider les gens à organiser leurs programmes d'études en ayant recours aux écoles théologiques se trouvant sur le territoire de l'Archidiocèse, à savoir notre propre Institut St. Arseny, les écoles orthodoxes de Sherbrooke et

Toronto, ainsi que l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Le Conseil archidiocésain a mis en place le comité CÉVA (Comité d'évaluation vocationnelle archidiocésain) qui a préparé des directives relatives à l'évaluation des personnes désirant devenir prêtres au sein de la structure administrative archidiocésaine. Ces directives sont maintenant mises en application.

19.3 Institut St. Arseny [Père Anthony (Spenser) Estabrooks]

Deux rapports ont été soumis, celui du Père Anthony et celui d'Amanda Wigglesworth (assistante administrative). Le Père Anthony a exprimé ses remerciements : à l'archevêque pour sa flexibilité et sa sensibilité au fait que nous avons besoin de quelque chose de différent au Canada; à un bienfaiteur anonyme qui a donné annuellement un montant de 15 000\$ destiné au soutien financier du directeur; à tous ceux qui ont grandement apporté leur soutien de différentes manières et, plus spécialement, à notre patron saint Arseny. Ainsi que le suggère le thème de cette Assemblée, « Comment aidons-nous ceux qui viennent à nous? », l'Institut St. Arseny a vu le jour pour aider ceux qui veulent recevoir une formation et pour que cette formation demeure accessible, à prix modique et adaptable à la situation de l'étudiant. Le Père Anthony, tout en remerciant le Père Lawrence Farley pour son aide au niveau local, a aussi lancé un appel aux personnes désireuses d'enseigner au niveau local. Le Diocèse de Mexico a demandé à l'Institut de l'aider à élaborer un programme similaire à celui de l'Institut. Le Père Anthony a indiqué aux participants le besoin d'un apport en provenance des paroisses : assistance, aide financière, suggestions et commentaires tout autant positifs que critiques.

19.4 La Revue canadienne de l'Orthodoxie

La Revue canadienne de l'Orthodoxie est disponible aux adresses www.cjoc.ca, www.starseny.ca ou à compter du lien se trouvant sur le site Web de l'Archidiocèse. Il s'agit d'une revue mise entièrement en ligne et gérée par son éditeur, le diacre Lasha Tchantouridze. La revue se veut à la fois à caractère pastoral et académique. Nous encourageons les gens à nous lire en ligne et à nous faire parvenir des articles en vue d'une publication.

19.5 Rapport du webmestre [Alexander Obedov]

Le site Web est en opération depuis trois ans. En septembre 2009, Mgr Seraphim a donné sa bénédiction pour que le site Web soit un moyen de communication officiel pour l'Archidiocèse. Le droit de propriété du nom a été transféré à l'Archidiocèse. Il reste à former un comité éditorial qui fera une révision du contenu, créera une politique et traitera d'autres questions telles la confidentialité, les droits d'auteur, etc. Une proposition a été faite à l'effet d'avoir un forum de membres enregistrés qui permettrait aux membres du clergé d'avoir des discussions; il serait de nature privée et accessible aux seuls membres du clergé. Le site Web deviendra l'« Archidiocèse virtuel » reliant les sites Web des

paroisses archidiocésaines; avec la contribution des doyennés, des données seront entrées quotidiennement pour mettre à jour le site. La vidéo est déjà utilisée et il est question de développer une application pour les appareils mobiles.

19.6 Fairhaven [Protodiacre Nazari]

En novembre 2008, le protodiacre Nazari a été chargé d'apporter son assistance pour ce qui est de la gestion de Fair Haven. Des réparations sont nécessaires dans l'immédiat mais à long terme, la manière la plus prudente d'utiliser les fonds archidiocésains serait de démolir les anciens bâtiments et les remplacer par de nouveaux. Les appels lancés pour effectuer les réparations n'ont rapporté que 5 000\$. Les options suggérées quant à un possible développement de Fair Haven sont les suivantes :

i) Site d'une communauté monastique – une discussion officielle a été amorcée avec le métropolite Vladimir de Kiev concernant la création d'une communauté composée de moines ukrainiens qui vivraient à Fair Haven selon un système de rotation.

ii) Utiliser le site comme camp ecclésial.

L'Archidiocèse doit trouver des moyens de « faire quelque chose avec son investissement » et ce, d'une façon systématique et planifiée.

Question *Pourquoi cela n'est-il pas écrit dans le budget général?*

Réponse *(Père Alexander) Il n'y a qu'un budget limité. Les opérations sont financées par l'Archidiocèse mais d'autres projets requièrent un financement spécial.*

Question *Avez-vous une estimation du coût d'une mise aux normes?*

Réponse *(Protodiacre Nazari) Nous avons examiné des plans en vue d'un centre archidiocésain. Selon nos informations, les coûts de construction s'élèveraient à environ 1.5 million de dollars. Si nous faisons venir des moines, nous devons pourvoir à leurs besoins essentiels durant les deux premières années. Nous espérons qu'ils seront autonomes par la suite. Mettre sur pied un camp coûterait environ 200 000\$.*

Question *Combien en coûterait-il pour la seule réparation des installations actuelles?*

Réponse *(Protodiacre Nazari) Les bâtiments ne peuvent pratiquement pas être réparés. Ils doivent être démolis et remplacés par de nouveaux.*

Question *Pouvons-nous pour cela nous en remettre à IAST?*

Réponse (Protodiacre Nazari) *Après avoir entendu le rapport du trésorier, je dirais que si nous donnons ce que nous devrions donner, nous aurions tout le nécessaire.*

Réponse (Diacre Gregory) *Si nous assumons nos responsabilités en tant que membres du Corps du Christ, nous aurions les ressources nécessaires. Transmettez cela à vos paroisses.*

Le Père Alexander a recommandé qu'une résolution soit mise de l'avant par cette Assemblée concernant le futur développement de Fair Haven.

Mgr Seraphim – la proposition au sujet des moines est bonne mais comporte plusieurs facteurs. Le métropolite Vladimir ne manque pas de bonne volonté mais il faut trouver des moines. L'Ukraine pourrait être présente au Canada et nous aurions des relations avec elle. Les moines pourraient apprendre l'anglais. Ce serait une relation mutuelle bénéfique.

Ce que nous ne voulons pas, c'est penser à la manière de quelques-uns « construisez et ils viendront ». Lorsqu'il s'agit des moines, vous ne pouvez construire avant le temps. Ils vont construire et faire de la construction un foyer monastique.

20. Présentation au sujet des assurances

20.1 Assurances des membres du clergé [Père Philip Erickson]

En tant que Chrétiens, nous oublions souvent que nous avons, nous aussi, à faire face aux circonstances de la vie. Nous pouvons perdre notre propriété ou notre revenu, nous tombons malade et nous mourons. Nous oublions que nos membres du clergé, eux aussi, ne sont pas à l'abri de ces réalités. Nous avons entendu plusieurs histoires concernant les difficultés et les fardeaux que les membres du clergé malades ou à la retraite et leurs conjointes doivent subir parce qu'aucune disposition n'a été prise pour eux. En tant qu'Église, nous devons constituer des ressources et mettre en œuvre des programmes pour répondre à ces besoins. Seul un très petit nombre de membres du clergé adhèrent à notre régime d'assurance, soit environ 20% (17 personnes). Dans certains cas, un emploi à l'extérieur de l'Église permet un ajout aux revenus des prêtres mais les rend, par le fait même, non éligibles au régime ou incapables financièrement d'y souscrire. Il est important que nous prenions soin de nos membres du clergé. « Nous devons nous assurer que nos prêtres et diacres soient capables de remplir leurs tâches, plutôt qu'ils aient à consacrer du temps à trouver un moyen de subsistance. » (Ceci pourrait être ajouté au Plan stratégique.)

Nous avons récemment changé de compagnie d'assurance en raison de défis d'ordre administratif. La nouvelle compagnie a accepté de voir à toute l'administration, ce qui soulage l'Archidiocèse d'un lourd fardeau.

20.2 Assurance de biens et responsabilité civile [Gabe Lantaigne]

M. Lantaigne a souligné le problème récurrent survenant lorsqu'il faut faire face à la responsabilité civile ayant trait à l'abus physique et sexuel. Il semble que les paroisses ne soient pas au courant de la politique mise en place par l'ÉOA en 2003. La politique établit un cadre et des instructions concernant le protocole, le contrôle et la notification. Il est important que les membres du clergé et les paroisses soient au courant de cette politique et l'appliquent lorsqu'ils choisissent des bénévoles ou embauchent du personnel. Un contrôle adéquat doit être fait et les protocoles de notre politique doivent être suivis, afin d'éviter les graves conséquences au niveau de la responsabilité civile advenant un litige. Être trouvé coupable en Cour peut avoir pour conséquences un versement monétaire susceptible de briser financièrement une paroisse et non seulement conduire à la perte d'une propriété paroissiale mais également à la perte d'une propriété personnelle si vous détenez un poste administratif à la paroisse. Vous ne serez pas couverts par votre police d'assurance si vous n'avez pas suivi la politique. Une Église est à hauts risques en regard de ces responsabilités civiles, aussi veuillez être conscient de cette exposition. Proclamer notre ignorance ne nous protégera pas en Cour. Cela n'empêchera pas nécessairement quelqu'un de commettre ce crime, mais nous serons protégés en Cour le cas échéant.

Lors de la discussion, il a été dit que chaque paroisse du diocèse devrait avoir une police d'assurance de responsabilité civile. Advenant qu'il y ait une réclamation et que la paroisse n'ait pas une telle police d'assurance, l'Archidiocèse et même ses agents administratifs pourraient être tenus responsables. Toutes les paroisses doivent être assurées car sinon, le diocèse court un risque. La plupart des paroisses ont fait parvenir au Bureau épiscopal un rapport concernant leur police d'assurance.

Le Père Philip Erickson a encouragé les paroisses à vérifier leurs polices d'assurances. Si vous n'adhérez pas à notre plan, assurez-vous de rencontrer votre compagnie d'assurance pour les revoir. Vérifiez vos assurances régulièrement.

21. Représentant au Conseil métropolitain [Mgr Seraphim]

Il s'agit d'un mandat de 3 ans au service du Conseil métropolitain (d'une Assemblée à l'autre). D'autres diocèses tiennent des assemblées annuelles et peuvent changer leurs représentants plus souvent. En raison des besoins de l'administration centrale, il a été décidé par le passé que la période réelle de service des membres coïnciderait avec la tenue du Concile de toute l'Amérique. Cela donne un an aux personnes pour examiner la question avant d'assumer la responsabilité. Il a été fortement signalé verbalement que la fréquence de changement de notre représentant leur pose un problème. Mgr Seraphim a proposé que les représentants soient choisis parmi les membres du Conseil archidiocésain lors de leur réunion d'octobre. Le représentant actuel, David Grier, occupera sa fonction jusqu'en septembre. Mgr Seraphim désire que

David Grier continue d'occuper sa fonction de représentant jusqu'à la tenue du prochain Concile de toute l'Amérique.

22. Rapport concernant les catégories de participants :

Inscrits à l'Assemblée :

4 évêques

21 prêtres

9 diacres

27 délégués laïques

observateurs laïques

jeunes

Annonces - Higoumène Alexander

Le Père Alexander a demandé aux participants de lui apporter, ou de les apporter aux membres du Comité des résolutions, toute autre proposition de résolution avant le début de la prochaine séance.

Changements à l'horaire : Les Matines de demain seront remplacées par un Acatiste qui aura lieu à 8 h 30 au Centre Wright.

Fermeture de séance à 10 h 00 demain matin.

Rappel : Le souper officiel de l'Assemblée aura lieu à 18 heures au Club universitaire. Veuillez prendre note qu'une photo de groupe officielle sera prise.

La Séance plénière a été clôturée à 15 h 10.

Séance plénière V
Vendredi 30 juillet 2010 10 h 15

La Séance commence avec la prière d'ouverture « Roi céleste ».

23. Élection des Représentants au Conseil métropolitain

Mgr SERAPHIM a nommé l'higoumène Alexander Pihach en tant que représentant du clergé de l'Archidiocèse du Canada au Conseil métropolitain, à la place du Père Cyprian Hutcheon. M. David Grier demeure le représentant laïque de l'Archidiocèse du Canada au Conseil métropolitain. Ces représentants demeureront en fonction auprès du Conseil métropolitain jusqu'à la fin de la tenue du prochain Concile de toute l'Amérique en 2011.

Le protodiacre Nazari Polataiko a été élu par acclamation en tant que représentant laïque au Conseil métropolitain. L'higoumène Alexander Pihach et le Père Anatoly Melnyk ont été mis en nomination en tant que représentants du clergé; l'higoumène Alexander Pihach a été élu. Le mandat de ces deux représentants débutera à la fin de la tenue du prochain Concile de toute l'Amérique de 2011.

24. Résolutions

RÉSOLUTION 1 : INTENDANCE À L'ENDROIT DE L'ARCHIDIOCÈSE

ATTENDU QUE l'Assemblée archidiocésaine canadienne 2010 reconnaît la croissance de l'Archidiocèse grâce à l'amour et l'attention de Son Éminence Mgr SERAPHIM, et

Reconnaît que la poursuite de la croissance de notre Archidiocèse, la même Église que celle des Actes des Apôtres, requerra un accroissement des ressources financières et de l'intendance fondé sur le principe du don des « premiers fruits », ou d'un minimum de 10% du total des revenus, lequel principe s'applique autant aux fidèles qu'aux paroisses de l'Archidiocèse :

IL EST RÉSOLU que chaque délégué membre du clergé et délégué laïque à l'Assemblée archidiocésaine canadienne 2010 s'engage à parler avec sa paroisse de la nécessité d'un accroissement de l'intendance à l'endroit de l'Archidiocèse par une utilisation du principe des « premiers fruits » et à ce que les paroisses soumettent une déclaration annuelle de leur pourcentage de contributions.

RÉSOLUTION 2 : PROJET DE PLAN STRATÉGUE DE L'ÉOA

ATTENDU QU'il a été demandé à l'Assemblée archidiocésaine canadienne 2010 de se prononcer sur la version préliminaire d'un Plan stratégique de l'Église orthodoxe en Amérique (ÉOA),

Les délégués ont remarqué la valeur de la vision articulée, laquelle reflète bien notre compréhension quant à ce que nous sommes comme Église en Amérique du Nord et donne des orientations importantes en ce qui a trait à notre parcours futur, et

Les délégués ont recommandé un processus ordonné quant à l'implication des fidèles en termes d'un apport au Plan. Et,

ATTENDU QUE l'Assemblée archidiocésaine canadienne 2010 reconnaît que le Plan stratégique doit être mis en œuvre à compter d'actions entreprises au niveau local :

IL EST RÉSOLU que les délégués de l'Assemblée archidiocésaine canadienne 2010 s'assurent que :

Leur paroisse revoit le projet de Plan stratégique et fasse parvenir des commentaires au représentant archidiocésain siégeant sur le Comité du plan stratégique, David Grier (david.grier1812@gmail.com), et

Que leur paroisse s'engage à l'action en vue de l'atteinte d'au moins un des principaux objectifs du projet de Plan stratégique et fasse parvenir à leur doyen diocésain, avant la réunion de printemps du Conseil archidiocésain, un rapport quant aux résultats de l'examen et des plans d'action relativement à l'atteinte des objectifs du projet stratégique.

RÉSOLUTION 3 : FAIR HAVEN

ATTENDU QUE les délégués de l'Assemblée archidiocésaine canadienne 2010 reconnaissent que le niveau d'investissement dans le Centre archidiocésain Fair Haven a mené à une détérioration des édifices et des terrains, et

Le potentiel du Centre n'étant donc pas réalisé pour ce qui est d'offrir des quartiers d'habitation de qualité à l'archevêque diocésain, ni en regard de d'autres possibilités telles l'hébergement d'une communauté monastique, l'ouverture d'un Centre de retraite inter-orthodoxe canadien ou l'accueil d'un camp d'été pour les jeunes :

IL EST RÉSOLU que les délégués de l'Assemblée archidiocésaine canadienne 2010 feront rapport à leur paroisse respective quant au statut du Centre et à la nécessité d'améliorations majeures, et

Que le Conseil archidiocésain établira un Comité de planification pour étudier la question de l'avenir du Centre archidiocésain Fair Haven, lequel Comité fera rapport aux paroisses d'ici la fin de juillet 2011.

RÉSOLUTION 4 : COMITÉ ARCHIDIOCÉSAIN DE LA PRÉ-ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE chaque Comité organisateur local de l'Assemblée archidiocésaine acquiert une précieuse expérience pouvant être utile à d'autres comités organisateurs et qu'aucun processus n'existe actuellement qui permettrait le transfert des connaissances acquises :

IL EST RÉSOLU que le Conseil archidiocésain nommera un Comité de la pré-Assemblée ayant un mandat et des échéances; ce comité remplira la fonction de ressource à l'égard du comité d'accueil organisateur, lui fournissant des indications fondées sur les Assemblées antérieures et l'aidant à donner suite aux instructions du Conseil.

RÉSOLUTION 5 : FRÉQUENCE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE la plupart des diocèses tiennent des assemblées annuelles, que nous nous réunissons tous les trois ans :

IL EST RÉSOLU que nous nous réunirons tous les deux ans, avec alternance entre l'Est et l'Ouest pour le lieu de l'Assemblée et suivant un programme s'étendant sur trois jours.

Mgr SERAPHIM écrira une lettre à chaque paroisse, y joignant une copie de toutes les résolutions, et encouragera chaque paroisse à faire son possible en ce qui a trait à chacune d'elles. Cette lettre sera envoyée soit la première semaine de septembre 2010 ou après la réunion d'octobre 2010 du Conseil archidiocésain.

24.1 Résolution 1 : Intendance à l'endroit de l'Archidiocèse

Lors de la discussion, la définition de l'expression « premiers fruits » a été précisée : il s'agit des premiers fruits du budget de fonctionnement. Les fonds affectés à des fins particulières ne sont pas inclus dans le calcul des premiers fruits.

Résolution adoptée à l'unanimité.

24.2 Résolution 2 : Projet de Plan stratégique de l'ÉOA

Les délégués ont été invités à demander à leur paroisse, via leur Conseil paroissial, d'envoyer des commentaires qui seront présentés au Conseil archidiocésain lors de sa réunion de printemps 2011 et de s'engager à l'action en vue de l'atteinte d'au moins un des principaux objectifs du projet de Plan stratégique de l'ÉOA. Il s'agit ici d'une tentative d'incitation à la participation locale.

Résolution adoptée avec une voix dissidente.

24.3 Résolution 3 : Fair Haven

Pas de discussion.

Résolution adoptée à l'unanimité.

24.4 Résolution 4 : Comité de la pré-Assemblée archidiocésaine

Les membres du Comité de la pré-Assemblée peuvent être nommés lors de la réunion d'octobre 2010 du Conseil archidiocésain. Mme Mira Motet a souligné qu'il est nécessaire que des objectifs clairs soient donnés au Comité de la pré-Assemblée. L'higoumène Alexander Pihach a indiqué que la première Assemblée archidiocésaine avait eu lieu à Moose Jaw en Saskatchewan en 1979 alors que Vladika SERAPHIM était ordonné au diaconat. L'organisateur du rassemblement de 1979 était le Père John Tkachuk.

Résolution adoptée à l'unanimité.

24.5 Résolution 5 : Fréquence de l'Assemblée

Vladika Seraphim a indiqué que la durée de la présente Assemblée était de 3½ jours (mardi à vendredi). L'Assemblée est précédée par une Synaxe des membres du clergé. Cette résolution réduira la durée de l'Assemblée à trois jours. Quelques délégués ont fait remarquer que ce changement pouvait permettre de planifier plus facilement la période des vacances. Quelques délégués ont dit craindre que la durée réduite ne diminue le temps dévolu aux conférenciers invités qui attirent plus de gens à l'Assemblée.

Des membres du clergé ont indiqué que la Synaxe annexée à l'Assemblée n'est pas fructueuse et ont suggéré que sa durée soit réduite. Cependant, la Synaxe ne fait pas partie de l'Assemblée et la discussion n'a pas eu de suite.

Des délégués ont demandé les raisons pour lesquelles les Assemblées devraient être plus fréquentes. L'higoumène Alexander Pihach a expliqué que les Assemblées rencontrent cet important besoin de se réunir afin de développer l'unité et un sens de la famille. Le Père Oleg Kirilov a énoncé une mise en garde à l'effet que les Conseils paroissiaux pourraient se montrer réticents à financer des délégués si les rassemblements se font plus fréquents et ce, à cause d'une augmentation des dépenses.

Résolution adoptée à l'unanimité.

25. Lieu de la prochaine Assemblée et temps de l'année

Le Père Larry Reinheimer a proposé que la prochaine Assemblée se tienne en 2012 à Ottawa en Ontario. Le diacre Taras Papish a appuyé la motion. La motion a été adoptée à l'unanimité.

26. Clôture de l'Assemblée

L'higoumène Alexander Pihach a remercié le Comité organisateur de l'Assemblée archidiocésaine, Ancient Faith Radio, les vice-présidents, le secrétariat et les délégués de l'Assemblée archidiocésaine canadienne 2010.

Mgr Seraphim a terminé la rencontre avec le psaume 22 (23).